C.C.S. Froidmont

Centre Culturel & Social de Froidmont
www.ccs-froidmont.be

Rixensart, le 21 mai 2025

Cher membre et ami,

Comme le prévoient nos statuts, nous vous invitons à participer à notre

Assemblée Générale annuelle du mercredi 4 juin 2025 à 18h00.

Elle se tiendra à Froidmont dans la salle du Centre Culturel.

Si vous ne pouvez être présent et souhaitez vous faire représenter, merci de compléter et nous faire parvenir le talon de procuration ci-dessous.

Ordre du jour ;

1. Approbation du PV de l'AG du 21 mars 2024 (voir annexe),
2. Rapport d'activité de l'année 2024 (voir annexe),
3. Rapport financier 2024 et approbation des comptes (voir annexe),
4. Budget 2025 (voir annexe),
5. Décharge des administrateurs,
6. Renouvellement du Conseil d'Administration,
7. Divers.

Nous vous demandons de confirmer votre adhésion comme **membre effectif** par le paiement de votre cotisation annuelle de 7 € au compte BE38 1420 5412 1072 de l'asbl.
Selon les statuts modifiés de 2023, les membres effectifs en ordre de cotisation ont droit de vote. Si vous souhaitez vous inscrire comme **membre adhérent** (simple soutien à l'association), la cotisation est de 10 €, à payer sur le même compte.

Votre présence à cette AG est d'autant plus importante, qu'un remplacement de plusieurs membres du C.A. doit être envisagé.

D'avance merci pour votre présence et soutien de notre association.

Au plaisir de vous revoir à cette occasion, amicalement,

Marc VAN HEES
Président

Procuration

Je soussigné(e)……..
donne par la présente procuration à ……
avec pouvoir de me représenter à l'Assemblée Générale du Centre Culturel et Social de Froidmont du 4 juin 2025.

Fait à …….. le ……. (signature)

C.C.S. Froidmont

Centre Culturel & Social de Froidmont
www.ccs-froidmont.be

CANDIDATURE COMME ADMINISTRATEUR

CENTRE CULTUREL ET SOCIAL DE FROIDMONT ASBL

Le/la soussigné.e est disposé.e à présenter sa candidature comme administrateur pour un mandat au seing de l'ASBL Centre Culturel et Social de Froidmont, dans le but de permettre le bon fonctionnement de cette ASBL. La nomination des administrateur est fait par l'Assemblée Générale de l'ASBL.

NOM :

Date :

Signature :

Remarque :